

terre et de mer. Mais le ministère français ne souscrivit qu'à la seconde de ces exigences. Les modifications au droit de visite, acceptées par M. Guizot, furent repoussées par la Chambre des députés, et le ministère de lord Palmerston ayant fait place quelque temps après à celui de lord Aberdeen, il ne fut donné aucune suite aux conventions additionnelles.

De grands événements s'étaient accomplis en Espagne depuis que la France avait pris part au traité de la quadruple alliance, dont l'objet était l'expulsion de don Carlos et le renversement du parti apostolique. Après une lutte sanglante et opiniâtre entre la régente Marie-Christine et son beau-frère, ce dernier, affaibli par la mort de Zumalacareguy, et vaincu par la trahison de Maroto, s'était vu forcé de chercher un asile sur le territoire français où il n'avait rencontré que des fers. Vainement invoqua-t-il à plusieurs reprises la générosité de Louis-Philippe (1) : l'inflexible politique du monarque français subordonna sa délivrance à une abdication que lui arrachèrent tardivement les rigueurs de la captivité. La retraite de Cabrera, le plus vaillant de ses généraux, avait laissé le champ libre à Espartero, dont la périlleuse influence s'était substituée sans effort au pouvoir naissant et mal affermi de la jeune reine. Contrainte à désertier devant ce soldat altier la tutelle de sa fille et le gouvernement de l'Espagne, Marie-Christine était venue réclamer à son tour l'hospitalité du roi des Français. Son départ avait signalé la ruine absolue de l'influence française dans la Péninsule, où l'ascendant britannique régnait sans partage sous les noms d'Arguelles et d'Espartero. Cet état de choses, amené en grande partie par les oscillations de notre politique anti-carliste sans être franchement révolutionnaire, fut à peine troublé par la tentative malheureuse d'O'Donnell (oct. 1841)

(1) Lettres à Louis-Philippe, 2 et 25 septembre 1839.